

La colonisation

Lors de l'ouverture des terres, à la fin du XVIII^e siècle, le territoire de Cacouna était compris dans les Seigneuries LeParc et Villeray et s'étendait sur trois lieues et seize arpents de front, "avec la propriété des lacs et rivières qui se trouveront dans la dite concession, des isles et battures du dit fleuve St. Laurent, vis-à-vis d'icelle"¹, entre l'Anse-au-Persil et L'Isle-Verte. Ces seigneuries, qui s'avançaient nettement dans le fleuve, avaient une profondeur de deux lieues.

Les cinq rangs

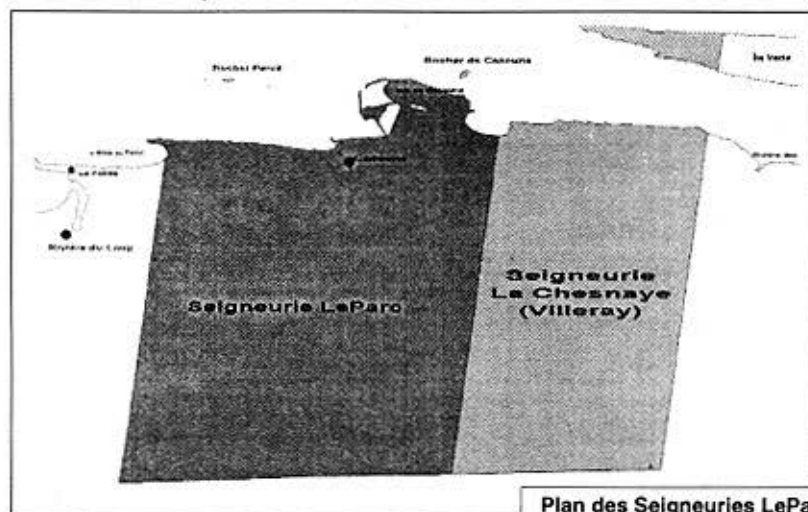


Plan de la seigneurie de Cacouna, Ballantyne 1856
Archives nationales du Québec

Cette vaste étendue boisée, que l'on pourrait nommer "Le Grand Cacouna", se subdivisa progressivement en cinq rangs et devint une riche paroisse agricole². Le seigneur de la rivière du Loup,

James Murray, ou ses représentants, n'avaient pas complètement concédé les lots du premier rang que déjà, en 1784, certains agriculteurs, établis le long du littoral, prenaient option sur des terres en bois debout du

deuxième rang et troisième rang, en particulier celles dont le sol était moins "tourbeux" et rocaillieux, soit pour y établir leurs enfants ou parents, soit pour les échanger ou les vendre³.



Plan des Seigneuries LeParc et Villeray
Cartographie : Yves Dumont (2001)

du Grand Cacouna

par Lynda Dionne et Georges Pelletier

Certains de ces premiers concessionnaires avaient acquis des lots contigus d'un rang à l'autre: par exemple Michel Guéret dit Dumont et son frère François, installés près de la Fontaine Claire, obtinrent des concessions dans le deuxième rang vis-à-vis leurs terres⁴. De même le Capitaine de milice, Pierre Sirois, propriétaire d'un terrain en face de l'île de Cacouna, prit possession des lots dans les deux autres rangs. La ligne de séparation de ses propriétés servit de point de référence à d'autres colons.

Lors de la confection du Papier-terrier, en 1825, elle était désignée sous l'appellation "la grande ligne du capitaine Sirois"⁵.

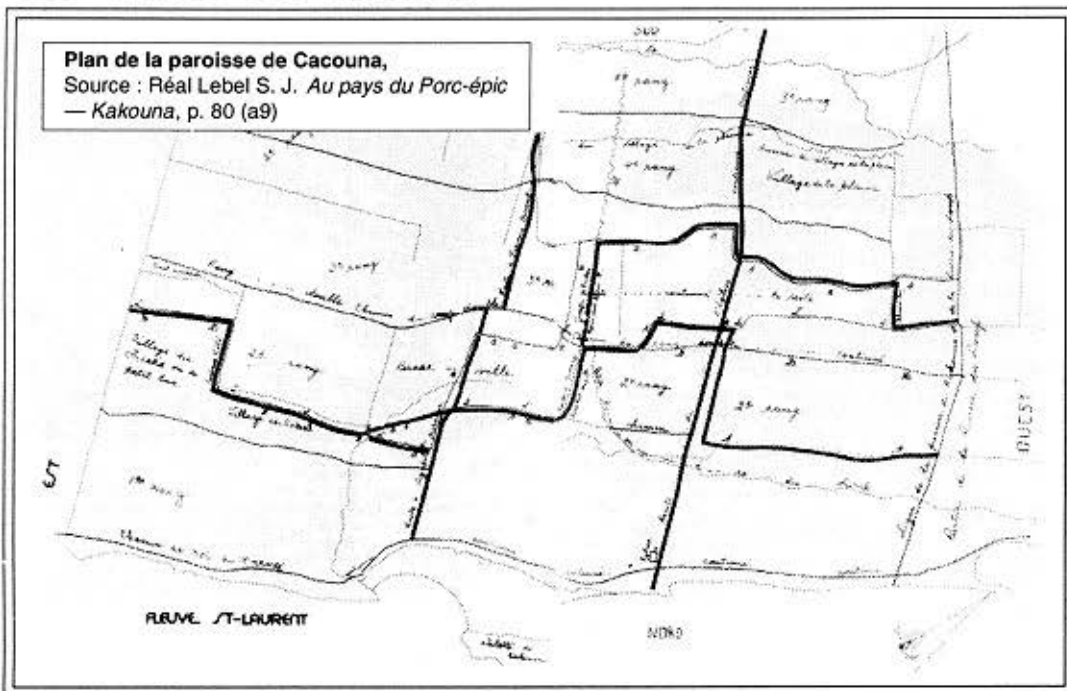
Comme le territoire de Cacouna s'étendait sur deux lieues de profondeur, soit 168 arpents⁶, il s'avérait impossible d'y implanter cinq rangs de 40 arpents; à la limite, on pouvait y tracer tout au plus quatre rangs. Seules les premières terres concédées avaient cette profondeur. Le seigneur Alexandre Fraser dut modifier les profondeurs des rangs à 30

arpents pour les futurs lots. Avec la résultante que, sur un même rang, s'échelonnaient des sections de concessions de 40 arpents et d'autres de 30, ce qui coupait la ligne de front qui décalait parfois de 6 à 7 arpents, créant, à certains endroits, des équerres dans les tracés des routes⁷. De plus, la présence de terres incultes (tourbières) et de terres non allouées sur un même rang compliquait l'ouverture des chemins de front et multipliait les routes de sortie pour que les habitants puissent vaquer à leurs travaux et se rendre à l'église.



Les tracés de chemin

Plan de la paroisse de Cacouna,
Source : Réal Lebel S. J. *Au pays du Porc-épic*
— Kakouna, p. 80 (a9)



ANNÉES DE CONSTRUCTION DES ROUTES

- 1798 (premier rang),
- 1807 (deuxième rang et sortie),
- 1812 (route privée de sortie du deuxième rang),
- 1820 (quatrième et cinquième rang et sorties),
- 1820 (troisième rang et route de sortie),
- 1822 (nouveau chemin du premier rang, rivière des vases),
- 1828 (route du Reste),
- 1838 (nouvelle route de sortie du deuxième rang),
- 1839 (route de sortie du quatrième rang),
- 1839 (nouveau chemin du deuxième rang),
- 1835 (route privée d'une partie du deuxième rang).

En remplaçant peu à peu les sentiers de la colonisation, les chemins de rang, ouverts à la demande des premiers habitants, avantaient l'agriculture et facilitaient les déplacements. En 1822, la majorité des routes du Grand Cacouna était tracé et le territoire partagé en sept divisions. Chacune d'elles élitait un sous-voyer pour deux ans, selon une requête promulguée par le Grand-Voyer, Jean-Baptiste d'Estimauville⁸. Ces inspecteurs de chemins avaient la tâche d'établir les tracés officialisés et d'en corriger le parcours afin de les relocaliser sur des terrains plus faciles d'entretien, car ils passaient souvent sur des sols trop argileux ou trop rocailleux. Les nouveaux parcours devaient être *en aussi droite ligne que possible* (évitant

les mauvais pas & précipices s'ils s'en rencontrent).⁹ La verbalisation des chemins permettait une juste répartition des travaux entre les propriétaires du même rang. Chacun d'eux devait, l'année suivante, aménager la route sur la devanture de sa terre, construire les ponts, et, une fois les grands travaux terminés, maintenir cette route en bon état: soit, en été, creuser les fossés et clôturer les abords de la route et, en hiver, la baliser et en aplanir les bancs de neige.

Les règles d'officialisation établies par le Grand-Voyer spécifiaient que toutes les routes temporaires passant dans les boisés sur des terrains non concédées avaient douze pieds de largeur; que les chemins de front, eux, s'étendaient sur trente

pieds de largeur entre deux fossés de trois pieds; que dans les rangs doubles, les tenanciers de chaque côté du rang assuraient la moitié du travail; la norme pour les routes de sortie entre les rangs pour se rendre à l'église comme au moulin, était fixée à une largeur de vingt pieds entre des fossés de trois pieds. Lorsqu'un chemin traversait un ruisseau ou une rivière de plus de dix pieds de largeur avec les culées, les ponts tombaient sous la responsabilité de tous les habitants et devaient être érigés selon les normes suivantes: *les pavés du dit pont seront de pièces équarris, de six pouces d'équarissage sur chaque face, avec de bonnes lambourdes de cèdre, ou autre bois pour sa solidité des gardes corps seront posés sur des poteaux de huit pouces d'équarissage sur chaque face et de trois pieds é demi de haut deux lisses de chaque côté de six pouces d'équarissage seront posés la première à un demi pied de la tête du premier poteau et l'autre à huit pouces plus bas...*¹⁰

Après être officialisé, chaque tracé était identifié comme le chemin Royal du premier rang, du deuxième rang, etc, tandis que les routes de sortie prenaient le nom d'un des habitants des terres avoisinantes: ainsi, on connut la route d'Abondance Gagnon, d'Agapit Moreau, de

Jean-Baptiste Cureux, de Firmin Dumont, de Paschal Saint-Onge, des GrandMaison, Saint-Pierre etc.. Aujourd'hui, certaines de ces routes de traverse ont disparu et celles qui existent encore gardent toujours la même désignation¹¹.

Rapport de l'Election des Sous-Voyers de la Paroisse de cacouna faite par pierre Sirois, capitaine milice le 3 novbre mil huit cent 22. en conséquence de l'Ordre ci-dessus.

A été élu.
Pour la première Division,
léon Côté, 38 ans
Pour la deuxième,
jean Sirois, 26 ans
Pour la troisième,
habram michaud. 30 ans
(Abraham Michaud)
Pour la quatrième,
michel vasseur, 38 ans
(Michel Levasseur)
pour la cinquième,
pierre voisine, 26 ans
pour la sixième,
Tanis roy, 34 ans
(Stanislas Roy)
pour la septième,
Louis Ouellet, 37 ans



Jos Larouche aplanissant les bancs de neige à l'aide d'une gratte vers 1939 - Coll. Dorothee Roy



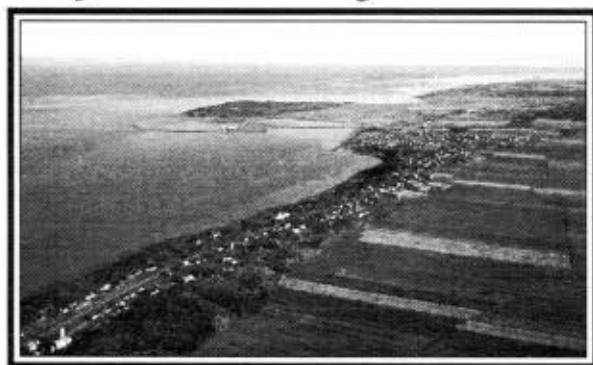
Les cinq rangs de Cacouna



Bouchette, Joseph, *Description Topographique de la province du Bas Canada avec des remarques sur le Haut Canada.* Londres, 1815. Musée du Bas-Saint-Laurent

Sur une carte du Canada de 1815, l'arpenteur Joseph Bouchette illustra le territoire du Grand Cacouna: on découvre que quatre rangs y sont ébauchés et désignés: le premier porte le nom de *St. George*, le second celui de *St. Antoine*; le troisième, à peine esquissé, s'appelle *St. André* tandis que la partie restante des seigneuries s'inscrit sous le nom de *St. Jacques*.¹² L'histoire du développement de ce coin de pays n'a pas conservé toutes les dénominations notées sur cette carte. Nous vous présentons certains aspects de la progression de la colonisation au cours du XIX^e siècle.

Le premier rang



Cacouna, le premier rang et les abords du fleuve
Photo : Yvan Roy (1987)

Suivant fidèlement les rivages du fleuve, de la Rivière-des-Vases à L'Anse-au-Persil, ce rang est en grande partie borné au nord par une crête rocheuse tandis qu'au sud, il s'étend dans une grande vallée parcourue par trois cours d'eau : la petite rivière du Loup, la rivière des Vases et la rivière du Petit-Moulin (ruisseau à Moreau). Ses terres s'étirent sur 42 arpents de profondeur qui comportent de nombreux endroits incultes, des affleurements rocheux boisés, des marais salés et des tourbières qui limitent l'étendue agricole. Avant l'agriculture, les sites

sablonneux étaient occupés par des érablières tandis que les zones argileuses étaient majoritairement recouvertes de peuplement d'épinettes et de cèdres.

En 1765, les premiers colons déboisèrent des parcelles sur les terres arpentées en face de Gros-Cacouna ainsi que sur celles en bordure de l'Anse-au-Persil¹³. Tous les lots entre ces deux endroits furent finalement concédés avant le passage, en 1798¹⁴, du premier chemin Royal. La plupart des colons y obtinrent le droit de tendre une pêche.

Le deuxième rang

Éloigné d'un mille et demi du fleuve, le deuxième rang en épouse aussi le contour. Dans cette vallée où serpentent la petite rivière du Loup et la rivière des Vases, les terrains sont composés en grande partie de sable et d'argile et entrecoupés par de nombreuses tourbières et buttes rocheuses. Les érablières y occupaient une bonne partie des boisés que le défrichement a fait disparaître.

En 1784, on accorda la première concession dans la partie centrale du fief¹⁵ et, dans le même secteur, en 1807, les habitants tracèrent officiellement le premier chemin de rang et la route de sortie pour atteindre le premier rang¹⁶. Communément appelée la route d'Abondance Gagnon, elle fut ébauchée sur la ligne mitoyenne séparant la terre de ce dernier de celle de Jean Lebel (aujourd'hui en face de la Clinique médicale). À l'ouest, on

défricha les terres du deuxième rang vers la route de sortie de Paschal Saintonge qui rencontrait le chemin du village Saint-Antoine (riv. du Loup) pendant qu'à l'est, après le déboisement, le chemin du rang emprunta, vers le sud, la route à Curreux. Épousant le contour de la petite rivière du Loup, ce chemin rejoignait le fronteau fractionnant les terres du deuxième rang du troisième (chemin du rang double)¹⁷. Dans la seigneurie Villeray, à l'est de la route d'Agapit Moreau, comme une partie des terrains tourbeux et rocailleux aux abords du premier rang n'offrait aucun intérêt pour la culture, le représentant du seigneur concéda des terres arables arpentées dans un deuxième rang plus éloigné du fleuve, ce qui créait un décalage des fronteaux à cause des terrains non concédés entre le premier et le deuxième.



La vallée de la petite rivière du Loup et le deuxième rang
Photo : Yvan Roy (2001)





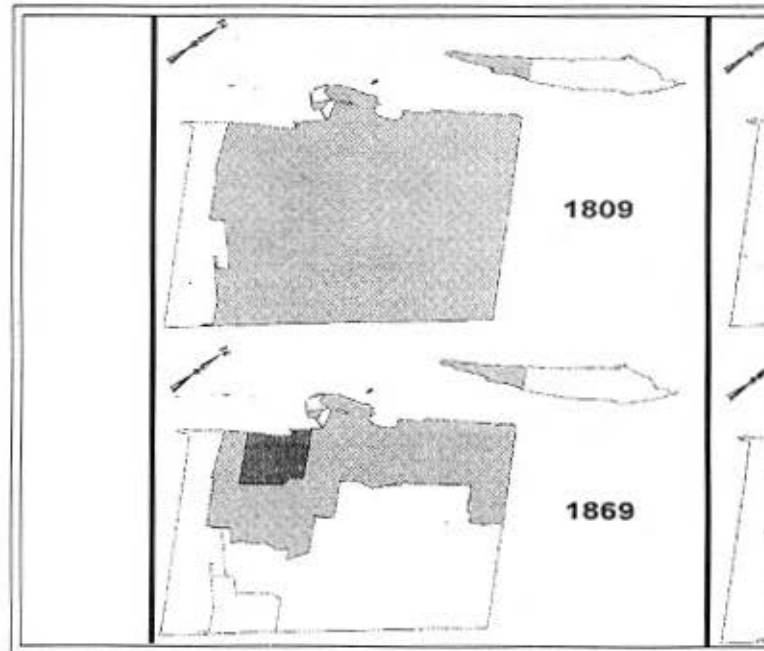
Le chemin de l'Église, vers 1930

Source : David Crombie, photo : Mary Tudor Montizambert

En 1820, quatre ans avant que toutes les terres du deuxième rang soient complètement concédées, les habitants adressèrent une requête au Grand-Voyer pour obtenir une nouvelle route de sortie, parce que celle d'Abondance Gagnon se trouvait trop éloignée de la chapelle du premier rang. Comme subsistait une incertitude quant à l'emplacement définitif de la nouvelle église, le Grand Voyer rejeta la demande¹⁸. 18 ans plus tard, les autorités acceptèrent de déplacer cette route pour la relocaliser à proximité de la chapelle de Saint-Georges de Cacouna ; ce tracé empruntait la route de l'église de 1809 et allait rejoindre les terres du Reste (troisième rang)¹⁹. L'année suivante, en 1839, les habitants installés sur le coteau de sable (route 291), obtinrent l'autorisation de déplacer le chemin de front à proximité de leurs demeures, à peu près au

milieu de leurs concessions. Les agriculteurs Jean-Baptiste Lebel, Abraham Lebel, Honoré Sérien dit Langlais et Pierre Voisine qui habitaient le long de l'ancien tracé à l'ouest de la route de l'église durent assurer seuls l'entretien de l'ancien chemin tant qu'ils ne déménageraient pas²⁰. Aujourd'hui, ce parcours est définitivement abandonné, les labours successifs l'ont effacé. L'emplacement des premières maisons n'est plus souligné que par quelques murets de pierres²¹.

Seule une section du premier chemin de rang, du côté est de la route de l'Église, ne fut pas abandonnée et fut nommée par la suite le Petit Rang 2 afin de le différencier du nouveau chemin du deuxième rang (route 291) qui passait sur les terres du Reste.



Troisième rang ou le Reste

Ce rang, complet, à l'est, au niveau du rang double, se rétrécit nettement vers l'ouest pour laisser la place aux terres du quatrième rang, dans la seigneurie LeParc. Les gens de Cacouna le connaissent sous l'appellation "du Reste", car il est formé par des lots non standardisés, des *restes ou compeau*²² de terres situées entre le deuxième et le quatrième rang.

Ce coteau, en partie boisé, comprend la majorité des érablières de Cacouna et Saint-Arsène. Sur cette terrasse, les concessions s'échelonnèrent entre 1811 et 1825²³. Elles dominent, du côté nord, la vallée

de la petite rivière du Loup, et du côté sud, celle de la rivière Verte. En 1820, les colons y tracèrent le chemin Royal du troisième rang tandis que la route du Reste fut ouverte huit ans plus tard²⁴.

À la jonction des deux fiefs, le profil du rivage influence encore la forme du rang. C'est dans ce secteur qu'en 1846 l'évêque choisit, comme emplacement d'une église, la terre de Jean Sirois de Cacouna. La construction de la chapelle de Saint-Arsène, dans le rang double, mettait fin à la ronde de nombreuses requêtes et les habitants des rangs purent fonder une nouvelle municipalité²⁵.

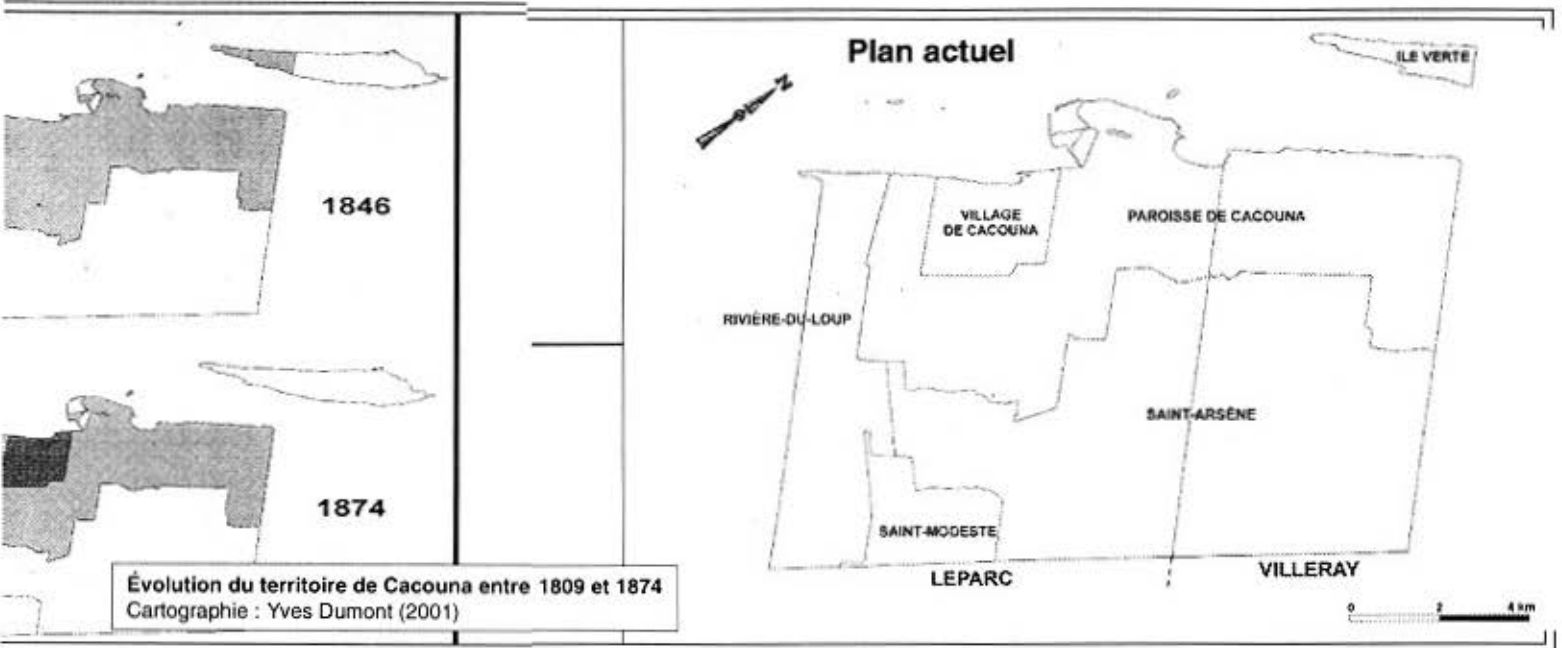


Georges Michaud, près de la maison ancestrale, construite en 1842 sur le nouveau chemin du deuxième rang (214 route 291). Source : Pierrette Michaud



Le coteau du Reste bordant les terres du deuxième rang
Photo : Yvan Roy (2001)





Évolution du territoire de Cacouna entre 1809 et 1874
Cartographie : Yves Dumont (2001)

Quatrième rang ou le village de la Plaine

Les premiers habitants désignèrent la partie ouest du quatrième rang comme le village de la Plaine²⁶ parce qu'elle surplombait, en majorité, la vallée de la rivière Verte. C'est à cet endroit qu'en 1818 commença la colonisation des terres qui borrent au ruisseau de la Plaine. Deux ans plus tard, s'ouvrit le premier chemin de rang²⁷ et, peu à peu, les colons déboisèrent vers l'est les concessions réduites à 30 arpents de profondeur. En 1832, on y alloua la dernière terre²⁸. Découpé de quelques tourbières, ce rang compte de nombreuses gravières exploitées.

Cinquième rang ou le rang de la Seigneurie

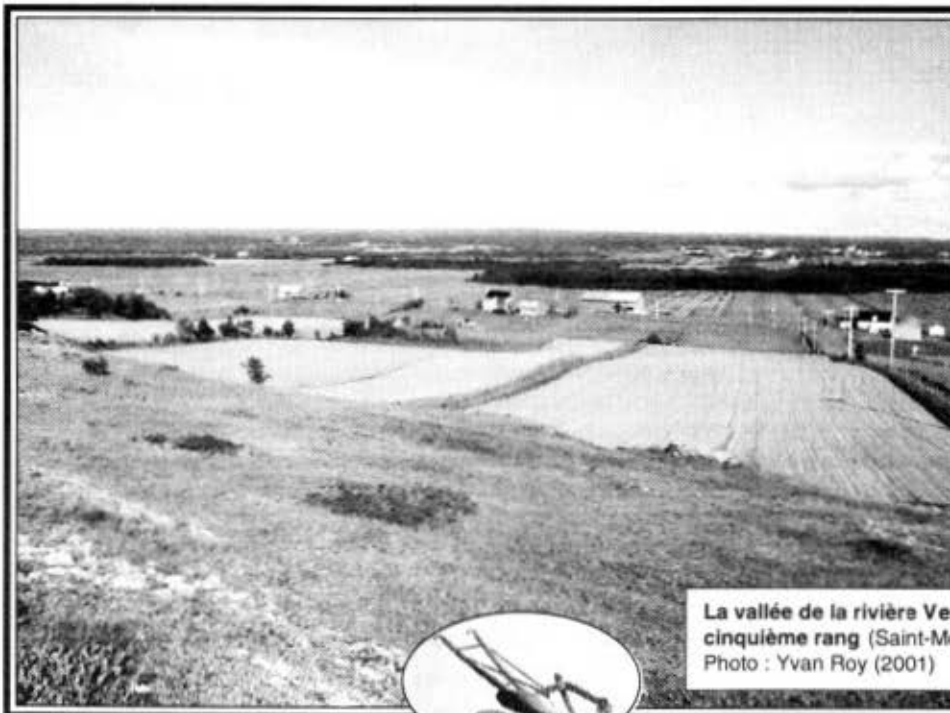
Situé au fond d'une large vallée, le cinquième rang, dernière division des Seigneuries touchant à la ligne des cantons, est parcouru sur plus de la moitié de son étendue par la rivière Verte et est très irrégulier. En effet, les lots s'étendent sur 40 arpents dans la partie ouest pour se rétrécir jusqu'à 30 arpents et

moins vers L'Isle-Verte. Sur ces terres, allouées entre 1812 et 1831²⁹, s'ouvrit le chemin Royal du rang la même année que celui du quatrième³⁰. D'ailleurs, on confondait assez souvent ces deux rangs. Aux abords de la rivière Verte, les seigneurs William et Édouard Fraser firent construire, en pierres, un important moulin à farine de deux étages. La paroisse de Saint-Modeste, fondée en 1856³¹ s'enrichira d'une partie du cinquième rang que l'on nommera par la suite, le rang de la Seigneurie.

Au moment de l'abolition du régime seigneurial en 1854, les seuls terres non concédées du Grand Cacouna étaient des tourbières dans le deuxième et le troisième rang ainsi que la terre réservée par les seigneurs Edward et William Fraser pour établir leur moulin banal sur la rivière Verte³².

Terres de la Couronne

Après 1831, il ne restait plus de concessions à octroyer dans les seigneuries de Cacouna et des agents des terres, employés par le gouvernement allouèrent aux colons désireux de s'installer des terres de la Couronne bordant le Grand Cacouna³³. Comme aucune paroisse n'existait, les habitants des cantons de Vger et Whitworth furent rattachés, pour un certain temps, à la paroisse Saint-Georges-de-Cacouna³⁴.



La vallée de la rivière Verte avec le quatrième et le cinquième rang (Saint-Modeste)
Photo : Yvan Roy (2001)



L'église de Saint-Arsène et l'école modèle à droite, S. Belle, édit., collection Richard Michaud

Saint-Arsène de Cacouna

En 1846, la création de la paroisse de Saint-Arsène restreignit Saint-Georges-de-Cacouna au premier rang, à une partie du deuxième et du Reste (ou troisième rang). Pendant une vingtaine d'années, les habitants de la nouvelle paroisse conservèrent le nom du territoire d'origine Saint-Arsène-de-Cacouna³⁵, comme s'ils étaient encore rattachés à leur ancienne paroisse.

La colonisation de Cacouna progressa rapidement. En 1721, aucune personne n'habitait le territoire³⁶; 69 ans plus tard, 11

défricheurs y demeurent³⁷. Lors du premier recensement de 1825, 1096 personnes y vivent³⁸. Six ans plus tard, la population a augmenté de 641 habitants³⁹. En 1851, Cacouna et Saint-Arsène comptent 3445 habitants (1704 hommes et 1741 femmes): de ce nombre, 3098 personnes vivent directement de la terre (agriculteurs, fermiers, journaliers, engagés, domestiques, servantes et leurs familles). 469 familles occupent 402 maisons; trente-six maisons sont inhabitées (anciennes maisons de colonisation ou autres) et 7, en construction⁴⁰.

Les débuts difficiles de l'agriculture

Dans les premiers temps de la colonisation, les pionniers n'avaient pas la tâche facile : ils devaient se construire un camp en bois rond, abattre des arbres pour dégager le sol et pouvoir semer "à la volée" entre les souches. Avec une hache et une pioche⁴¹, ils défrichèrent leurs terres à la force de leurs bras et sous le signe de la croix. En récompense de leur dur labeur, ils obtinrent de quoi vivre (nourriture, abri, vêtements).

Lors de certains étés pluvieux et froids, les grains ne mûrissaient pas et la misère

devenait le lot quotidien. Pour éviter la famine, les colons tuaient une partie de leur bétail et, quelques fois, leurs chevaux puisqu'ils avaient mangé tous les grains et même ceux nécessaires à l'ensemencement des champs. Pour nourrir le bétail certains hivers difficiles sans foin, ils durent même déchaumer le toit de leurs granges. Durant les étés très secs, le feu, échappé d'un abattis, pouvait détruire tout ce que possédaient les familles. Démunis, les habitants s'entraidaient en faisant des corvées.



La construction d'une grange, vers 1900
Source : Famille d'Irénée Dubé



Georges Desjardins fauchant ses champs, vers 1955
Source : Yvon Desjardins

L'aide aux sinistrés devra être livrée à Cacouna pour cette paroisse, l'Île Verte et River du Loup :

semences	blé	avoine	orge	pois	patates
quantité (minots)	1162	515	789	470	1600

Quebec Gazette 24 avril 1817

Soupe pour les pauvres Recette pour 10 gallons de soupe

3 livres de lard et 6 livres de bœuf
(remplacé par 6 livres de beurre pour les soupes maigres),
1 gallon de pois, 21 livres de légumes, 50 oignons,
2 livres de barley, du sel et du poivre

Quebec Gazette 21-12-1814

Le forgeron



Ancienne boutique de forge du quatrième rang
Photo : Yvan Roy (2001)

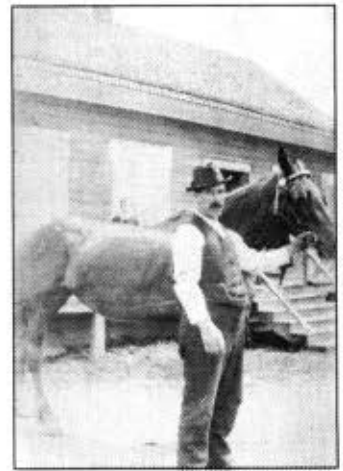
Le forgeron a joué un rôle important dans le développement de Cacouna. Déjà, en 1825, dans leur boutique du premier rang, Léandre Dubé et Hubert Larouche activaient le soufflet pour chauffer le feu de leur forge⁹⁹. Une vingtaine d'années plus tard, avec l'établissement de nouveaux colons, six artisans du métal offrirent leurs services et certains d'entre eux avaient leur atelier dans les autres rangs⁹⁰. Indispensables au travail de la terre, ils façonnaient et réparaient sur leurs enclumes les instruments aratoires (charrue, faucheuse, herse, pioche,

faucille, etc.). Leurs compétences s'exerçaient également sur tous les véhicules à traction animale (charrette, sleigh, voiture de promenade, etc.). De plus, ils ferraient les chevaux et les bœufs. Des artisans requéraient aussi leur aide. Le menuisier leur demandait de fabriquer les outils essentiels à son métier (ciseaux à bois, marteau, vilebrequin, hache, etc.), tout comme les pièces de ferronnerie nécessaires à la construction et à la finition des maisons et des bâtiments de ferme (ferrures, pentures, poignées, clous, vis, etc.). De plus le maçon leur commandait des ciseaux pour tailler la pierre, des truelles et

tous les éléments utiles pour bien ancrer et solidifier solages, murs et cheminées.

En 1851, dans le premier rang, Hubert Larouche, Abel Marquis, Elzéar Verret et Louis Dubé, en plus de répondre aux demandes des agriculteurs et des artisans, s'associaient aux constructeurs de bateaux et leur fournissaient toutes les pièces nécessaires pour la mâturation⁹¹. À la fois forgerons, maréchaux-ferrants et charrons, ces travailleurs ingénieux transmettaient leur savoir en formant des apprentis. Dans certaines familles comme les Gauthier, dit Larouche, ce métier se perpétuait de père en fils (Hubert, Octave et Achille)⁹². Chez les Bérubé, dit Charette, on était à la fois forgeron, menuisier et charron⁹³.

Au cours du XIX^e siècle, de nombreux forgerons tinrent boutique. Plusieurs en étaient propriétaires mais d'autres, locataires. Par exemple, en 1841, le forgeron Anselme Vaillancourt de Cacouna loua pour cinq ans un atelier de forge



Pierre Michaud, agriculteur du deuxième rang avec son cheval, vers 1903
Source : Pierrette Michaud

du cultivateur Georges Bérubé⁹⁴. Situé au quatrième rang, ce bâtiment de quinze pieds sur quinze pieds lui coûtait une livre et cinq chelins par année. On trouvait à l'intérieur les outils suivants : un soufflet, un enclume, une estoque, deux fillières, une masse de fer, cinq marteaux, six paires de tenailles, six cloutières, cinq limes, une plaine, un parois, six vrilles, six mandrins à hache et un forêt

Dans la première moitié du XIX^e siècle, pour aider les familles en détresse du Grand Cacouna, le clergé, appuyé par les notables, fit appel au gouvernement. En 1817⁴² et en 1834⁴³, le curé distribua les grains de semences et les pommes de terre que les autorités envoyèrent, et cela en échange de travaux aux ponts et aux chemins.

D'une année à l'autre, les conditions de vie des agriculteurs dépendaient étroitement des caprices de la nature: ainsi, lors du recensement de 1851, où 90% de la population vivait exclusivement du travail de la terre, le notaire Jean-Baptiste Beaulieu nous décrit l'état de sa paroisse:

Le sol est généralement bon dans cette paroisse, mais il y a beaucoup de terrain inculte par la grande quantité de rochers. Les bois de chauffage et de construction sont totalement



Les foins à l'ancienne, 1927, Jean-Baptiste Dumont et famille, Coll. Jacques Michaud, ptr

détruits, et nous sommes obligés de les aller chercher sur les Townships, à une distance de deux lieues et demi à trois lieues d'ici.

Nous ne comptons que deux petites rivières et deux ou trois petits cours d'eau dans cette paroisse, à peine pourrions nous trouver une chute capable de faire tourner et travailler un moulin à farine de cinq à six mois durant l'année.

La valeur du terrain, en moyenne, est de deux louis, dix chelins, courant, par arpent en superficie, ce qui porte toutes les terres de cette paroisse à la valeur totale de £ 40,125, courant, ne comptant que 16,050 arpents de terre en superficie.

La récolte de l'année 1851, n'est pas aussi favorable que celle obtenue dans les années précé-

entes. L'été pluvieux de 1851, a causé un grand tort à la crue des grains, et nous comptons généralement la moitié, sinon un tiers, de diminution sur la récolte de cette année, comparativement avec l'année de 1850. Les céréales et les légumes ne sont presque pas venues et ont encore plus soufferts que les divers grains des pluies fréquentes de l'été. Le foin a été assez abondant...⁴⁴



Ramasseurs de patates
Source : Album-souvenir 1975





Le battage du grain, vers 1950, Édition Michel Photo, Coll. : Richard Michaud

Au recensement de 1861, le notaire Beaulieu fait le commentaire suivant:

Les productions de grains dans ce district de Recensement n'ont pas été aussi abondantes dans l'année mil-huit-cent-soixante, que dans les années antérieures. Le foin a manqué en grande partie. Ce manque de la récolte des grains et du foin a été déterminé par la grande sécheresse que nous avons eu l'été dernier. La suite de ce manque de fourrage, les cultivateurs ont été obligés de tuer beaucoup de bon bétail, et un grand nombre de vaches laitières et de moutons ont été tués dans l'automne mil-huit-cent-soixante.

31 Janvier 1861⁴⁵

Le territoire de Cacouna, reconnu comme une "grosse" paroisse agricole, a traversé des années difficiles⁴⁶. Mais la venue de nouvelles techniques agricoles ont amélioré grandement la vie des agriculteurs. Autrefois, on était cultivateur par nécessité tandis qu'à présent, on l'est par choix. Même si l'agriculture est devenue une industrie, les gestes demeurent toujours les mêmes, d'une saison à l'autre; labourer, herser, enlever les roches, drainer, fertiliser, ensemer, récolter et, entretemps, s'occuper des animaux. En parcourant la route du deuxième rang, la beauté des champs nous amène à penser que ce sont des sols prospères. N'est-ce pas là le fruit de bien des attentions? Des générations d'agriculteurs ont travaillé cette terre...

Tableau des cultures 1851-1861

SUPERFICIE	1851	1861
	pourcentage 100 (16 049 arpents)	pourcentage 100 (14 610 acres)
en culture	51	61
ayant produit une récolte	31	67
en paturage	66	33
en vergers ou jardins	3	moins de 1
en forêts ou inculte	49	39
surfaces récoltées en % par type de production		
blé	23	9
orge	14	3
seigle	21	9
pois	9	2
avoine	33	15
sarrasin	moins de 1	moins de 1
blé d'inde	moins de 1	moins de 1
Autres produits de la terre		
pom. de terre (minots)	13837	63941
navets (minots)	92.5	409
fèves (minots)	17	5.25
foin	257 975 balles	1509.5 tonneaux de 2000 livres
lin ou chanvre (livres)	2546	2265
laine (livres)	3784.5	3742
sucré d'érable (livres)	8520	6475
étouffe foulée(verges)	2841	3328
toile (verges)	3871	3215
flanelle (verges)	4208	5029
taureaux	138	688
vaches laitières	699	662
veaux ou génisses	393	23
chevaux	373	385
moutons	2113	1585
porcs	548	518
beurre (livres)	34700	34079
bœuf salé (barils)	285.5	5
lard salés (quarts)	654	204.25

Note : pour comparer les données sur l'agriculture entre 1851 et 1861, nous avons dû les transposer en pourcentage puisque le premier a été enregistré en arpents tandis que le second est en acres, mais c'est le même territoire. La volaille (poule, coq, canard et oie) n'est jamais dénombrée mais est présente sur toutes les fermes. Même si cela peut surprendre, les tissus font partie de la production annuelle de l'habitant.



Le drainage

Comme une grande majorité des terres de Cacouna sont argileuses, un bon drainage, essentiel pour éliminer les excès d'eau, favorisera l'agriculture. Lorsque le colon défriche son lot, il doit redresser les ruisseaux et, parfois, les creuser plus profondément pour en améliorer l'écoulement. Comme un cours d'eau traverse plus d'une terre, chacun doit mettre l'épaule à la roue. Comme pour les chemins, on nomme des inspecteurs de fossé pour vérifier les travaux et faire respecter les consignes. Les lots limitrophes partagent le fossé de ligne entre les deux propriétaires. Sur la moitié de la profondeur, il était d'un côté de la ligne mitoyenne tandis que pour l'autre section, il traversait de l'autre côté. Le ministère de la Colonisation, puis celui de l'Agriculture, s'occupa de l'entretien et du creusage des ruisseaux et des petites rivières. Au cours de l'histoire, plusieurs mésententes entre voisins au sujet de ces fossés de drainage se réglèrent devant le juge. La personne responsable du tracé des fossés devait user de diplomatie pour aborder tous les propriétaires et obtenir un consensus.

Les cours d'eau et leurs moulins

En période de colonisation, les rivières, comme certains ruisseaux, furent d'une grande utilité pour les habitants des cinq rangs. Grâce à la force de l'eau, la roue du moulin pouvait actionner les meules et moudre les grains en farine, transformer les billots en planches ou en madriers et carder la laine du pays, puis fouler l'étoffe. Toutefois, il fallait attendre les hautes eaux du printemps et de l'automne (trois à quatre mois par année) pour faire fonctionner leurs mécanismes.



Moulin seigneurial construit en pierres (1850) sur la rivière Verte (St-Arsène)
Source : Musée du Bas-Saint-Laurent

Tous les droits associés à un cours d'eau sont des privilèges baillés par le seigneur. En 1786, près de la Pointe à Moreau où coule la rivière du "Petit Moulin", Malcolm Fraser, représentant du seigneur, fit construire le premier moulin de Cacouna pour que les censitaires puissent faire moudre leur blé⁴⁷. L'établissement des colons et l'ouverture des rangs entraîneront la construction de moulins à scie, temporaires, au pied d'une petite chute; pour la majorité d'entre eux ce n'est qu'un appentis de bois, ouvert aux deux extrémités, protégeant les mouvements des intempéries.

Au début du XIX^e siècle, l'eau de la petite rivière du Loup activa le mécanisme de trois moulins à scie opérés assez souvent par un menuisier; au premier rang, s'élevait celui bâti près de l'Anse au Persil⁴⁸ et l'autre logé sur la terre de Jean Lebel⁴⁹; dans le Petit Rang 2, en 1850, près de la maison d'Évangéliste Guéret dit Dumont, un moulin érigé une trentaine d'années plus tôt employait deux hommes et sciait près de cent planches par jour⁵⁰.

En 1843, dans le deuxième rang qui menait à Rivière-du-Loup, les deux frères Lévêque s'associèrent pour la construction d'un moulin à scie près d'un petit ruisseau: Henry, cultivateur et propriétaire, fournissait le terrain et le bois tandis que François, menuisier, devait construire le bâtiment, monter tout le

mécanisme nécessaire, aménager le barrage sur la petite chute et la dalle d'amenée, et en assurer le bon fonctionnement⁵¹. Quelque mois plus tard, sur le même ruisseau, Siméon Gautier dit Larochelle, un mécanicien de Saint-Anselme de Dorchester, érigea un moulin à "manufacturer la laine", soit un moulin à carder et un foulon⁵². Enfin, un menuisier du même rang, Joseph Martin, lui, se servit de la force du vent pour faire fonctionner les instruments de son atelier⁵³.

Seule la rivière Verte, au niveau du cinquième rang, avait un débit assez important pour faire tourner la roue d'un moulin pendant toute l'année. En premier lieu, l'Honorable Henry John Caldwell bailla un petit moulin à scie en 1827 au cultivateur de Cacouna, Jean-Charles Lévêque⁵⁴. En bordure de la route qui menait à Saint-Épiphané, l'eau de la chute connue comme le Sault tournait la roue de deux moulins: du côté sud-ouest, il y avait celui construit en 1849 pour les Seigneurs William et Edward Fraser par le charpentier et forge-

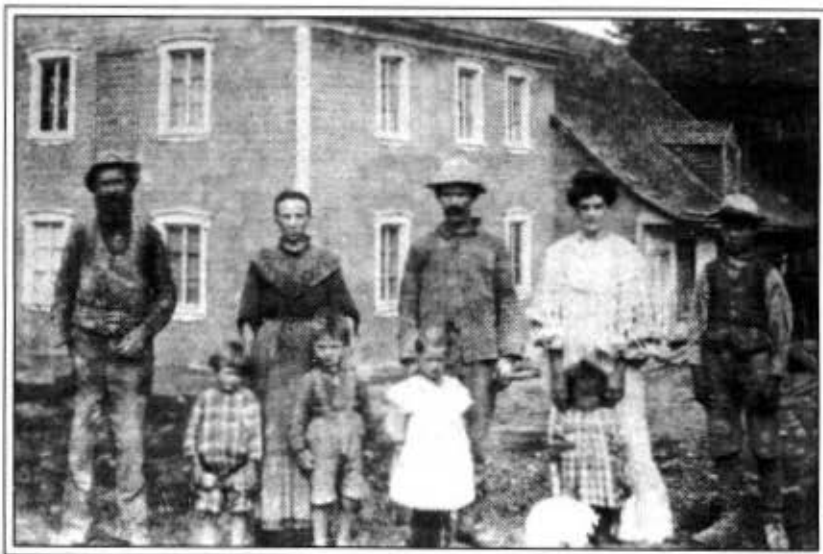
ron Joseph Nadeau de Saint-Modeste, qui fonctionnait avec deux scies à "châsses"; de l'autre côté de la rivière Verte, dans les années suivantes, les seigneurs se firent loger un bâtiment de pierres de deux étages qui abritait un moulin à eau faisant bled farine sis et situé sur la Rivière Verte dans la paroisse de St-Arsène dans le dit comté de Rimouski maintenant en construction devant avoir deux paires de moulanges, deux bluteaux tournants et travaillants, avec les ustensiles nécessaires à l'usage du dit moulin, qui consistera en

un brancard, avec les poids nécessaires, une douzaine de marteaux, trois lampes, une mouture, un demi minot, un caniste pour l'huile plus une boutique complète de forgeron consistant en un soufflet, un enclume et une paire de tenailles et deux marteaux. De plus, le meunier Pierre Lévêque

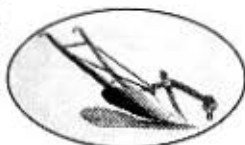
avait à sa disposition une grange et une étable ainsi qu'une petite maison⁵⁵.

À cette liste peut s'ajouter le moulin à farine des Vox, dit Sylvain, bâti vers 1843 sur la rivière Cacouna, dans le "Township". Ce territoire fait maintenant partie de la paroisse de Saint-Épiphané⁵⁶.

Aujourd'hui, tous ces moulins sont disparus; seulement quelques amas de pierres, en bordure des cours d'eau, soulignent encore l'emplacement de ces petites industries qui ont un jour rendu service à bien des agriculteurs.



La famille du meunier Lebel vers 1900, devant le moulin à farine érigé sur la rivière Cacouna (Saint-Épiphané)
Source : Musée du Bas-Saint-Laurent



Les "sucrieries"



Journal l'Opinion Publique, 26 février 1870. Coll.: Gilbert Guay

Dans certains boisés, le long du fleuve, au deuxième rang comme dans le coteau du Reste, poussaient des peuplements d'érables à sucre, d'érables rouge (plaine) qui, dès le printemps, se gorgeaient de sève et fournissaient le sucre du pays. Les habitants avaient pris l'habitude de nommer leurs érablières "une sucrierie"⁵⁷, et ceux qui en possédaient jouissaient d'un grand avantage puisqu'à certaines époques le sucre d'érable remplaçait celui, de plus en plus rarissime, des Antilles.

En effet, entre 1760 et 1820, des conflits armés entre l'Angleterre, la France et les États-Unis d'Amérique rendirent l'approvisionnement en sucre difficile: les navires marchands étaient souvent rançonnés et la cargaison et les vaisseaux devenaient le butin des flibustiers et des navires de guerre. Également, entre 1830 et 1850, durant ces périodes de récession économique, la cassonade des Antilles s'avéra hors de prix pour les habitants vivant en autarcie sur leurs fermes. Ils produisirent alors, eux-mêmes, leur sucre.

Lors du recensement de Cacouana en 1851, on dénombra 27 agriculteurs, répartis dans les trois rangs, qui fabriquèrent plus de 8520 livres de sucre d'érable⁵⁸. La méthode de production était très simple. Elle avait lieu en plein air, près d'un campement temporaire où on installait, suspendus à des perches, d'im-

menses chaudrons de fonte⁵⁹ dans lesquels on versait la sève qui suintait des arbres. Cette eau s'écoulait dans des contenants d'écorces que les hommes transvidaient dans des sceaux de bois pour ensuite les transporter à l'aide d'un joug placé sur leurs épaules. Il fallait alimenter les brasiers, parfois jour et nuit, pour maintenir une température adéquate jusqu'à la production du sucre. Par la suite, on le versait dans des moules de bois et celui que l'on gardait pour la famille était précieusement conservé, car les ménagères en avaient besoin pour sucrer leurs recettes.

Les habitants vendaient le surplus au poids au magasin général⁶⁰ contre d'autres produits.

LISTE DES PRODUCTEURS DE SUCRE D'ÉRABLE À CACOUNA, EN 1851

DANS LE PREMIER RANG

Rivière-des-Vases : Paul Bergeron, Paul Côté, Henry Côté et David Lebel (2600 livres)

Haut de Cacouana : Pierre Gausselin (150 livres)

Cacouana centre : Maxime Dumont, Louis Dubé et Fabien Dumont (465 livres)

Bas de Cacouana : Charles Saindon, Victor Pelletier et Bénonie Sirois (1950 livres)

DANS LE DEUXIÈME RANG

Village des Frisés : Majorique Pelletier, Jean-Baptiste Hudon et Fabien Simare (550 livres)

Deuxième rang : Paschal Paillant, Parfait Gagnon, Prospère Saindon, François Castonguay Sébastien Ouellet, Michel Beaulieu, Henry Darisse et Cyprien Dionne (2125 livres)

DANS LE TROISIÈME RANG

Le Reste : Noël Soucy, Jean-Baptiste Dumont, Stanislas Dubé, Paschal Dumont et Michel Dumont (680 livres)

Peu à peu, pour augmenter les superficies agricoles et en tirer le bois de chauffage, on bûcha ces érablières. Ainsi, en 1851, 49 % (7890 arpents) du territoire de Cacouana était boisé et, 10 ans plus tard, déjà près de 20 % des forêts disparu, ce qui abaissa la

production de sucre d'érable à 6475 livres. Seulement 16 agriculteurs, majoritairement du deuxième et du Reste, entaillèrent leurs érables⁶¹. Aujourd'hui, seules les érablières du Reste subsistent.



FABRICATION DU SUCRE D'ÉRABLE





Journal l'Opinion Publique, 26 février 1870. Coll.: Gilbert Guay

Bois de chauffage

Autrefois, à cause de maisons imparfaitement isolées, les habitants consommaient une grande quantité de bois de chauffage. Certains iront même jusqu'à échanger "une sucrerie" contre un approvisionnement régulier de bois livré à chaque automne⁶²; les essences les plus énergétiques comme l'éradle, le hêtre et le merisier étaient très recherchées. En 1870, 177 agriculteurs accompagnés de leurs fils ou de leurs engagés coupèrent 3693 cordes de bois de chauffage⁶³.

Au début de la colonisation, aucune pénurie de bois pour se loger et se chauffer n'existait et le surplus était chargé à bord des goélettes et expédié à Québec. Le défrichement complet des forêts força de nombreux agriculteurs à s'enfoncer plus profondément à l'intérieur des terres pour se procurer le bois de chauffage: la plupart des habitants de Cacouna détenaient un lot à bois dans le canton de Whitworth, à Saint-Modeste⁶⁴.



Illustration de Rene Kulbach, tirée de *Pulpwood Skidding with horses*, 1947, p.67

Les chantiers

Dans les années 1820, l'Honorable Henry John Caldwell obtint d'Alexandre Fraser la coupe des bois (pins et épinettes) sur les lots non concédés de ses seigneuries⁶⁵. De plus, il se fit allouer, sur les terres de la Couronne, la permission de couper les bois de pin. Le marchand de bois se cherchait de la main-d'œuvre pour ses chantiers dans la région. La plupart des habitants du Grand Cacouna avaient défriché leurs terres et couper des arbres ne leur était pas étranger. L'hiver, comme le travail de la ferme commandait moins, ils pouvaient offrir leurs services: couper le bois et charroyer les billots jusqu'à la rivière du Loup⁶⁶; bonne occasion d'améliorer leur sort... et leurs fins de mois. Le bois était ensuite flotté et scié au moulin de la grande chute.

Après avoir fini d'exploiter les forêts du Kamouraska, le marchand Henry John Caldwell déplaça ses activités de coupe du pin blanc et rouge et de l'épinette blanche sur les terres de la Couronne à proximité de la seigneurie de Cacouna. La drave sur la rivière Verte était la seule façon de sortir les billots de cette forêt. Il s'associa alors à l'industriel William Price, propriétaire du moulin à scie de L'Isle-Verte, et au seigneur et marchand Louis Bertrand qui avait fourni le site du



moulin et le droit d'utiliser les ressources de la rivière Verte. Ces trois hommes d'affaires exploitèrent ainsi tous les bois de pin de la Fourche, du ruisseau du Bois Brulé ainsi que de la fourche de Cacouna⁶⁷.

Des agriculteurs du Grand Cacouna et de L'Isle-Verte furent engagés par les associés pour la coupe et le charroyage des billes. L'entente était passée devant notaire, plus souvent entre les mois d'octobre et de décembre, et exceptionnellement en janvier. Les contrats stipulaient que les engagés devaient *couper, faire et charoyer (parfois mettre à l'eau) dans le bras de Cacouna qui tombe dans la dite rivière Verte la quantité de 400 billots de pin de la première qualité, mettre dans des rames et les rouler pour être culler à la demande du culler et de plus les mettre flottant pour la descente, les dits billots devront avoir chacun douze pieds et six (huit) pouces de long et pas moins de quinze pouces au petit bout entre les deux écorces, moitié au jour*

*de l'an prochain et l'autre moitié avant le quinze de mars prochain. De plus, ils s'obligent de faire tout ce qu'il y aura de billots à faire dans cette localité pour le même prix, à l'année prochaine. Ils ne pourront en aucune manière nuire aux autres chantiers déjà établi. Les dits Antoine Grandmaison et Jean-Baptiste Talbot seront tenus de prendre ce qu'ils auront besoin au magasin du chantier pourvu que soit au même prix des autres chantiers. Payé 17 louis courant pour chaque cent billots de vingt deux pouces entre les deux écorces au petit bout comme susdit toisé par le culler. Grandmaison et Talbot s'obligent à prendre volant un tiers de la dite somme au magasin de la dite établissement ce au même prix des autres établissements voisins.*⁶⁸

On sciait les billots à L'Isle-Verte en madriers qu'on chargeait, à partir du quai bâti de la rivière Verte, sur des goélettes qui les apportaient à des voiliers d'outremer ancrés au large.

Liste des habitants du Grand Cacouna qui bûchèrent dans les chantiers d'hiver de la rivière Bois Brûlés, rivière du Bras de Kakouna et rivière de la Fourche entre 1838 et 1845⁶⁹

1838-1839: Jean-Baptiste Chamberland

1842-1843: Benjamin StDon(Saindon), Benjamin Levasseur Marcel Côté, Joseph Couturier, Moïse Couturier, Ciril Ouellet, Davis StDon, Olivier Terriault (Thériault), Louis Bofsey (Bossé), Maximien Bofsey et Benjamin Paradis

1843-1844: Olivier Terriault, Antoine Grandmaison, Jean-Baptiste Talbot, Olivier Terriault, Joseph Landris, Maxime Bofsey, Louis Bofsey, Alexis Bofsey, ?? Plourde, François Sirois et Marcel Côté

1844-1845: Antoine Grandmaison, Ciril Ouellet, Joseph Dupuis, François Sirois, Joseph Landris, Marcel Côté, Narcisse Aimond (Émond), Bernard St-Amand et Louis Bérubé

1845-1846: Joseph Landris

Pour la quantité de 400 billots de pin à être couper et charrier à la Rivière, appelée communément le bras de Kakouna,... le dit Chrisostome Morin a été dans la nécessité de faire, à grand frais, une cabane ou campement pour huit hommes et une écurie pour quatre chevaux; en outre un chemin de trente-six arpens de longueur et plusieurs autres chemins et jetées⁷⁰.

Le chemin de fer



GRAND TRUNK RAILWAY. CACOUNA EXCURSION.

Avant 1950, lorsque le fleuve Saint-Laurent gelait, aucun navire n'y circulait ; seules les routes pouvaient servir au transport des marchandises et au déplacement des voyageurs entre les différents endroits. Comme les chemins étaient de qualités variables et presque inutilisables en période de dégel, la construction d'une voie ferrée pouvait éliminer tous ces inconvénients.

Au cours des années 1840, on entreprit les premières démarches et explorations dans la région, car des hommes d'affaires songeaient à établir un lien entre les ports de l'Atlantique et les villes de Québec et de Montréal. En 1846, les gens du Bas-Saint-Laurent se réunirent afin d'appuyer la construction de cette ligne : le journal *Quebec Morning Chronicle* relate les arguments de ces derniers qui voyaient là un excellent moyen de développer leur coin de pays, et une bonne façon d'expédier leurs produits vers les grands marchés ⁷¹. Relancé de nouveau, en 1849, ce projet ne se concrétisa pas ⁷².

Cinq ans plus tard, la compagnie *Grand Trunk* proposa d'établir une voie ferrée entre Québec et Trois-Pistoles. Sa construction s'arrêta à Rivière-du-Loup et la gare y fut inaugurée officiellement, en juillet 1860 ⁷³. Ce chemin de fer fournissait aux touristes un lien plus régulier que les vapeurs de la ligne du Saguenay. De plus, la compagnie offrait aux visiteurs, pour la fin de semaine, des parcours "express" pour Cacouna ainsi que des voyages organisés pour passer une journée dans un endroit de villégiature.

Journal Quebec Morning Chronicle,
4 août 1879

Grand Trunk RAILWAY.
Sea Bathing Pleasure EXCURSION TICKETS.
Tadoussac, River du Loup, Cacouna, Portland, AND THE WHITE MOUNTAINS.

RETURN TICKETS, valid until November 1st, will be issued on and after the 16th inst, at the following Reduced Rates:

From	To Tadoussac and back	To R du Loup and back	To Portland and back
Montréal.	\$8.00	\$6.00	\$10.00
Québec...	5 50	3 00	12.00

Tadoussac, which is beautifully situated at the mouth of the Saguenay River, is considered to be one of the most salubrious places on the St. Lawrence.

The Tadoussac Hotel Company have erected a commodious Hotel, which has been especially furnished and fitted up in a manner to afford to guests the greatest possible comfort. The accommodations are well adapted to the charges modern.

IT IS ARRANGED that the following boats, Tadoussac and River du Loup and three times a week up the Saguenay River to East Bay.

At Cacouna, the Hotel accommodation for visitors has been greatly increased.

A regular line of Stages will run between River du Loup and Cacouna.

For further information, Time Tables and Tickets, apply to the Agents of the Grand Trunk Railway.

O. J. BEYOGEE,
Managing Director.
864.

Montreal, June 20-1879

À l'époque de la Confédération, en 1867, les autorités créèrent une compagnie gouvernementale, l'*Intercolonial*, avec mandat de construire une ligne de chemin de fer à partir de Rivière-du-Loup pour relier les Maritimes au reste du Canada. La compagnie expropria les terrains nécessaires, divisa le tracé en sections d'une vingtaine de milles et fit appel aux enchères. Cacouna était dans la première section ⁷⁴.

L'entreprise des deux frères Worthington qui décrocha le contrat s'engagea à niveler le tracé de Rivière-du-Loup à Saint-Éloi. Lors des travaux préliminaires, elle embaucha une armée de charretiers, soit 500 hommes ⁷⁵, pour pelletter et charroyer de la terre afin de préparer les assises nécessaires à la pose des rails. L'équipe de cantonniers se composait d'agriculteurs de la région et de travailleurs de l'extérieur. Ces derniers campaient sur place et se ravitaillaient auprès des habitants du deuxième rang. Durant les travaux, ceux-ci écoulèrent facilement les produits de la ferme et n'avaient plus à se déplacer pour les offrir aux hôtels ou aux villégiateurs. La rareté fit monter les prix.

Les agriculteurs du deuxième rang et du Reste apprécient la construction de la voie ferrée comme une source de revenu, mais ils en réalisèrent assez vite les inconvénients: leurs terres maintenant scindées en deux morceaux, devenaient plus difficiles d'accès pour les travaux des champs et le déplacement des animaux. Des accidents survinrent qui les obligèrent à clôturer et la compagnie dut installer des passages à niveau. Les bêtes s'effarouchaient au son de la cloche et du sifflet de la locomotive à vapeur. Mais c'était le progrès...! Défense d'y laisser paître les animaux... Les abords de la voie ferrée appartenaient maintenant à la compagnie l'*Intercolonial* et celle-ci allouait, par bail, la coupe du foin au plus offrant.

Journal Quebec Morning Chronicle,
juin 1864





La gare de Cacouna, 1912
Édition É. Rivard,
Coll. : Richard Michaud

La gare de Cacouna

Lors du dépôt des plans, les ingénieurs de la compagnie avaient ignoré Cacouna, préférant placer la gare à Saint-Arsène. Les gens de l'endroit en désaccord avec ce choix exercèrent des pressions en haut lieu. Ainsi, en 1871, lors du séjour du gouverneur général du Canada, Lord Lingstar, à l'hôtel St. Lawrence Hall, le maire Benjamin Dionne, au nom du conseil municipal, insista dans son discours de bienvenue sur l'importance pour Cacouna d'avoir sa propre gare pour accueillir adéquatement l'afflux des touristes en été; il mentionna de plus que la route du Reste, qui croisait le tracé de la ligne de

chemin de fer, était une des principales routes de sortie des paroisses de colonisation. Lord Lingstar accueillit la requête et mentionna qu'il en ferait part à qui de droit ⁷⁶.

En février 1872, le conseil du comté de Témiscouata appuya la demande de Cacouna tout en recommandant de laisser une gare à Saint-Arsène ⁷⁷. La compagnie entermina la décision et la gare Cacouna fut construite et inaugurée en juillet. Pendant près de quatre ans, les trains de la compagnie du **Grand Trunk** l'utilisèrent, mais ils furent remplacés par ceux de **l'Inter-colonial**.

Durant la belle saison, la compagnie proposait des trains spéciaux pour les gens d'affaires de Montréal et de Québec qui pouvaient descendre, avec leurs familles, passer la fin de semaine en villégiature dans la région. L'"express" de Cacouna amenait les financiers le vendredi soir et les ramenait le dimanche soir vers les grands centres.

Au début de l'été, la gare de Cacouna n'était pas comparable aux autres "stations": de nombreuses familles anglophones, accompagnées de leurs domestiques, arrivaient avec leurs multiples malles contenant lingerie, literie, coutellerie en argent, en un mot tout le nécessaire pour leur séjour

SOUVENIRS d'Andrew Dunnigan

Dès son jeune âge, le père d'Andrew l'envoyait "quérir" en voiture à cheval les bagages d'une famille d'estivants de Cacouna. Comme il lui manquait un peu de muscles, il dut utiliser astuces et trucs pour charger les grosses malles de voyages bardées de bois et de métal à partir du wagon. Le postillon lui donnait parfois un coup de main. À la fin de l'été, avant l'ouverture des classes, il lui fallait répéter à l'inverse la manœuvre puisque les familles quittaient Cacouna pour regagner leurs "homes".

L'apparition des automobiles sur les chemins de campagne allongea le temps du parcours... En effet, à la noirceur, les chevaux s'effarouchaient facilement à la vue des lampes d'autos. Il faut dire que, dans les années 1920, les animaux n'étaient pas encore habitués à ces véhicules bruyants. À chaque rencontre, Andrew devait descendre de la voiture pour tourner la tête des chevaux dans une autre direction ⁷⁸.



Deux jeunes dames devant la façade de la gare de Cacouna, vers 1900
Source : David Crombie, photo : Mary Tudor Montizambert



Un groupe de touristes attendant un cocher à la gare de cacouna, vers 1900
Source : David Crombie, photo : Mary Tudor Montizambert





L'arrivée du train vers 1900.
(Un wagon est garé sur la voie d'évitement.)
Source : David Crombie, photo : Mary Tudor Montizambert

Certains agriculteurs de Cacouna offraient leurs services comme "taxis" et ces cochers amenaient de la gare les voyageurs vers les hôtels ou à leurs résidences d'été. Parmi leurs clients, des gens bien nantis, présidents ou directeurs de compagnie, arrivaient à bord de leurs propres wagons qui, le temps de leur séjour, étaient placés sur une voie d'évitement. Durant les années 1930 et 1940, le **Canadien National**, pour accommoder leurs clients, gara un wagon-lit près de la gare et, au cours de la soirée, ces voyageurs munis de leurs billets montaient à bord, occupaient leurs couchettes et, tard dans la nuit, attendaient que l'**Ocean Limited** s'arrête et qu'on attache le "char" au reste du train⁷⁹.

Le chef de gare demeurait avec sa famille au deuxième étage de la bâtisse et veillait, en tout temps, à la bonne marche des opérations. Parfois un télégraphiste (agent de gare) ou un manutentionnaire (baggage master) répondait à la clientèle, mais, bien souvent, la même personne pouvait accomplir tout le travail ; les membres de la famille étaient souvent mis à contribution : les enfants balayaient l'entrepôt de marchandises où se trouvaient les commandes des commerçants de Cacouna. De 1935 à 1941, entre deux passages de train, l'"agent de station", Raoul Lemieux, portait régulièrement à Cacouna les télégrammes annonçant les

résultats de la Bourse aux hommes d'affaires en villégiature⁸⁰.

Les routes s'améliorant peu à peu et l'automobile gagnant la faveur des voyageurs qui ne dépendaient plus maintenant des horaires, le nombre de passagers débarquant à Cacouna diminua et la gare s'avéra de moindre utilité. En 1958, une rumeur circula : "On allait fermer la gare !" ⁸¹. Cinq ans plus tard, elle fut démolie⁸².

La tourbe

De grandes sections de terres, impropres à la culture, occupées par les tourbières furent pendant longtemps inutilisées, sauf pour la cueillette des petits fruits. À l'été, de nombreuses personnes, surtout des enfants, parcouraient la "plaine" pour cueillir bleuets et atocas afin d'en vendre aux touristes ou pour constituer leurs conserves d'hiver. Certains cultivateurs, pour augmenter leurs superficies agricoles, enlevèrent des galettes de tourbe afin de rejoindre le sol argileux. Toutefois, dans la première moitié du XX^e siècle, on commença à l'utiliser comme combustible, matériel d'isolation et composante de plusieurs produits horticoles⁸³.

À la fin du XIX^e siècle, à proximité de la gare de Cacouna, une compagnie exploita la tourbe. Dans les hangars, des manœuvres la transformaient en produit combustible. Le 19 novembre 1901, après qu'un feu eut détruit toutes les installations, le site fut abandonné pendant une trentaine d'années⁸⁴. Un marchand de mousse de mer de L'Isle-Verte, Anthyme Roy, s'intéressa à l'exploitation de la mousse de tourbe⁸⁵. Comme une maladie avait décimé l'herbe marine servant de rembourrage et d'isolation, on cherchait un matériel pour la remplacer. En 1934, la compagnie *Insulation*, appartenant au commerçant de L'Isle-Verte, acheta de certains agriculteurs du rang du Reste, la partie tourbeuse de leurs terres. L'année suivante, ce dernier vendit ses propriétés à une compagnie de Montréal, *Ates Insulation Limited*⁸⁶.

Au milieu des années 1940, on reprit les activités d'exploitation à la station car une compagnie de New York, la *Premier Peat Moss*, avait acquis la tourbière⁸⁷ et construit en 1948 de nouveaux bâtiments. La transformation s'effectua de nouveau à Cacouna plutôt qu'à L'Isle-Verte. Cette fois-ci, la tourbe hachée était mélangée avec des engrais, de la vermiculture et d'autres produits pour fabriquer des mélanges que l'on empaquetait et compressait dans des ballots. L'expédition se faisait par train ou par camion et 99 % des envois allaient vers les États-Unis d'Amérique, où on l'employait à l'amélioration du rendement des serres et de différents sols.

Le travail de la tourbe

Au début, tout était fait à bras d'homme. Le travailleur creusait une tranchée de 3 pieds carrés sur une distance de longueur variable. Les blocs coupés à la bêche étaient disposés sur le bord du trou. Leurs dimensions de 12 à 15 pouces de longueur,



Faubourg de la gare de Cacouna avec les tranchées de la tourbière à l'avant-plan, à droite, vers 1930
Source : David Crombie, photo : Mary Tudor Montizambert

de 8 à 10 pouces de largeur et de 5 à 8 pouces d'épaisseur. Comme ce travail difficile s'effectuait durant les grosses chaleurs et sous l'assaut des moustiques, plusieurs se levaient à l'aurore et coupaient la tourbe jusqu'au dîner pour profiter au maximum de la fraîcheur du matin.

L'été suivant, pour le séchage, ces blocs étaient montés en forme de cheminées de 3 à 4 pieds de hauteur sur 2 à 3 pieds de base. En août, les manœuvres les regroupaient en petites meules d'environ 6 pieds de hauteur qui avant l'hiver, étaient à nouveau dépilées et repilées mais cette fois-ci en meules beaucoup plus grandes et chapeautées d'un toit. Leurs dimensions dépendaient de la quantité de tourbe sur le terrain. Par exemple, elles pouvaient avoir 30 pieds de longueur par 20 pieds de largeur et 15 pieds de hauteur. Ainsi entreposée, la tourbe alimentait l'industrie en matière première durant la saison hivernale⁸⁸.

De nouvelles techniques ont été développées et la tourbe est maintenant aspirée sur de grandes surfaces. À la fin des années 1970, dans la tourbière de Cacouna, on utilisait encore l'ancienne méthode de production. Comme il était impossible de moderniser l'exploitation, elle fut abandonnée et on y débâtit toutes les installations.





Les écoles de rang

Au début de la colonie, la majorité des habitants ne savaient ni lire ni écrire. Seules quelques familles plus fortunées engageaient des maîtres d'école. À partir de 1830, le gouvernement encouragea l'enseignement public, au niveau du primaire. Les syndics élus (commissaires) formèrent les premières divisions scolaires ou districts avec des sections de

rangs d'une paroisse. Dans ces arrondissements scolaires, un professeur, en général une institutrice, assurait l'enseignement. Dans la seule classe de l'école de rang, on regroupait les élèves de la première à la neuvième année. L'éducation sera d'ailleurs le sujet de notre prochain document historique sur Cacouna.

L'institutrice Berthe Soucy devant l'École de rang no # 5, au coin de la route du deuxième et de l'Église, en 1942
Source : Pierrette Michaud

Remerciements

Pour avoir bien voulu nous relire et nous donner de judicieux conseils, nous tenons à remercier Jacques Baril, et pour le prêt de certaines photographies et illustrations, nous remercions également Pierrette Michaud, Richard Michaud et Gilbert Guay

Notes

Archives nationales du Canada : ANC

Archives Nationales du Québec : ANQ

Bureau de la publicité des droits, Circonscription foncière de Témiscouata : BPD

1- Cadastre abrégé de la Seigneurie LeParc et Villeray par Siméon Lelièvre, 21 septembre 1858, ANQ.

2- Journal Quebec Gazette, 22.05.1844 " and the thickly settled Parish of Kakouna " — ne fait pas partie de notre description la partie ouest de la Seigneurie LeParc qui a toujours fait partie de la paroisse Saint-Patrice de la rivière du Loup et cela depuis 1809.

3- Greffes de Thomas Pitt, 25.02.1805, 28.07.1808 et 30.11.1808, Jean-Baptiste Taché, janvier 1813 et Louis Amiot, 10.10.1818, ANQ.

4- idem

5- Greffe de Jean-Baptiste Taché, Papier terrier de la seigneurie de Rivière-du-Loup, 1825, no # 170, ANQ.

6- Marcel Trudel, *Les débuts du régime seigneurial au Canada*.

7- Papier terrier, op. cit., Plan de la seigneurie de Cacouna. Ballantyne, 1856, ANQ et carte forestière de Cacouna en 1973, ministère des Ressources naturelles.

8- Fonds des Grands Voyers, 22 novembre 1822, ANQ.

9- Procès-verbal qui fixe et règle un nouveau chemin dans le 2^{ème} rang de la paroisse de Kakouna, 26 juin 1839, fonds des Grands Voyers, ANQ.

10- Procès Verbaux, 13 et 14.09.1798 (premier rang), 4.09.1807 (deuxième rang et sortie), 27.09.1820 (quatrième et cinquième rang et sorties), 5.10.1820 (troisième rang et route de sortie), 8.10.1822 (nouveau premier rang, rivière des vases), 27.09.1828 (route du Reste), 5.05.1838 (nouvelle route de sortie du deuxième rang), 9.02.1839 (route de sortie du quatrième rang), 26.06.1839 (nouveau deuxième rang), fonds des Grands Voyers, — routes (entente privée) : Greffes de Jean-Baptiste Taché, 22.07.1812 (route de sortie du deuxième rang) et d'Alexis Beaulieu, 23.07.1835 (route d'une partie du deuxième rang). ANQ.

11- idem

12- Joseph Bouchette, *Description Topographique de la province du Bas Canada avec des remarques sur le Haut Canada*. Londres, 1815.

13- Papier terrier, op. cit.

14- Procès Verbal qui règle le chemin de front de la première concession de la seigneurie de Kakouna, 13 et 14 septembre 1798, fonds des Grands-Voyers, ANQ.

15- Papier terrier, op. cit.

16- Procès Verbal qui fixe et règle la partie du chemin de front du second rang de Kakouna, seigneurie de la rivière du Loup en la paroisse de L'isle verte, dans le comté de Cornwallis et aussi une route de sortie pour le même rang, 14.09.1807, fonds des Grands-Voyers, ANQ.

17- Procès Verbal qui fixe et règle une route de sortie et un chemin de front pour les habitants du second et troisième rang dans la seigneurie de la Rivière du Loup, mission St. George, Comté de Cornwallis, 5.10.1820, fonds des Grands-Voyers, ANQ.

18- 27.09.1820, fonds des Grands-Voyers, ANQ.

19- Procès Verbal qui fixe et règle la Route de l'Église — Une route de sortie pour conduire au fleuve, 5.05.1838, fonds des Grands-Voyers, ANQ.

20- Procès Verbal qui fixe et règle un nouveau chemin dans le 2^{ème} rang de la paroisse de Kakouna, 36.06.1839, fonds des Grands-Voyers, ANQ.

21- témoignage de Mme Fernande Morneau-Gagnon, 2000.

22- Procès Verbal qui fixe et règle un chemin de front sur les terres d'un certain Compeau ou Reste de terres qui se trouve entre les deuxième et troisième rangs et une route pour communiquer d'icelui au Chemin de front du deuxième rang et un chemin de front tel qu'il existe sur partie des terres du troisième et quatrième rang, 27.09.1828, fonds des Grands-Voyers, ANQ.

23- Papier terrier, op. cit.

24- Procès Verbal, 27.09.1828, op. cit.

25- Robert Saindon et collaborateurs, *Les Gens de Saint-Arsène*, 1989 et C.-É. Deschamps, *Municipalités et Paroisses dans la province de Québec*, 1896, p. 131 (proclamation du 1^{er} juin, 1848).

26- Papier terrier, # 255, op. cit.

27- Procès Verbal qui fixe et règle une route de sortie et un chemin de front pour les habitants du quatrième rang dans la seigneurie de rivière du Loup Mission Saint George Comté de Cornwallis, 27.09 et 5.12.1820, fonds des Grands-Voyers, ANQ.

28- Greffe de Paschal Dumais, # 2300, 1832, ANQ.

29- Greffe de Thomas Casault, 8.02.1831, ANQ.

30- Les colons du quatrième rang se disaient habitants du troisième rang, vu l'absence de ce rang à l'ouest. Ceux du cinquième rang firent la même erreur et le Papier terrier de 1825 le prouvent bien : " des terres ordinairement appelés le quatrième rang mais qui est véritablement le cinquième " # 225, ANQ. *Requête de Benoit Roy, écuyer à L'Honorable J. P. J. Taschereau, Grand Voyer du District de Québec pour le chemin du 5^{ème} Rang de St. Georges de Kakouna*, 13.09.1824, fonds des Grands-Voyers, ANQ. (Benoit Roy se plaint que le procès verbal de 1820 ne soit pas respecté puisque les travaux d'amélioration n'ont pas été exécutés.)

31- C.-É. Deschamps, *Municipalités et Paroisses dans la province de Québec*, 1896, p. 132.

32- Cadastre abrégé de la Seigneurie LeParc et Villeray par Siméon Lelièvre 21 septembre 1858, ANQ.

33- Greffe de François Talbot, 20.10.1845, ANQ, accord entre Pierre Couturier, Édouard Beaulieu, Amable Michaud, Ignace Morel De la Durantaye, Abraham Gamache, Anselme Beaulieu, François Levafseur, Michel Beaulieu, Paschal Malenfant, Joseph Martin et Olivier Caron, tous cultivateurs demeurant en la paroisse St. George de Kakouna, dans le comté de Rimouski, lesquels nous ont dit et déclaré que désirant pouvoir cultiver commodément les terres qu'ils possèdent dans le Township sur les terres de la Couronne en arrière la dite paroisse St. George de Kakouna, à fin d'améliorer et faciliter les communications pour s'y rendre ... qu'ils feront à la corvée et à frais communs une route...



- 34- C.-É. Deschamps, *Municipalités et Paroisses dans la province de Québec*, 1896, p. 139 "Avec le territoire en arrière d'icelle borné au nord-est, par une ligne tirée vers le sud-est de l'angle sud-est de la dite paroisse (Municipalité de St-George de Kakouna); et au sud, par la municipalité de la Rivière-du-Loup en bas. N. B. Le territoire annexé par la proclamation du 18 juin 1845, a été érigé en cantons.
- 35- Robert Saindon et collaborateurs, *Les Gens de Saint-Arsène*, 1989 pp.40 et 68 et greffes de Jean-Baptiste Pouliot, 16.06.1852 et John Heath, 1856. ANQ.
- 36- Réal Lebel, s.j., " *Au pays du porc-épic — Kakouna* ", p. 41.
- 37- *Lower Canada Lands Papers ; lists and returns of lands granted ; Seigniorial Tenure Parishes, Seignories, etc.* 1669-1833, RG 1 L 3 vol. 9
- 22.02.1790 Dénombrement des hommes de 16 ans à 19 ans et de plus de 19 ans pour chaque paroisse à la demande du Gouverneur général de la province de Québec, le très Honorable Guy, Lord Dorchester, ANC.
- 38- Recensement de 1825, ANC. (Il faut noter qu'en 1822 selon le journal Quebec Gazette du 21.11.1822 *Cacona* compte 849 habitants. Moins d'un an plus tard, le même journal en date du 14.07.1823 mentionne qu'à *St. George de Cacona*, il y a 161 familles composées de 490 hommes et 439 femmes pour un total de 929 personnes.)
- 39- Recensement de 1831, ANC.
- 40- Recensement de 1851, ANC.
- 41- Greffe d'Ignace Bernier, # 200, 12.02.1819, ANQ.
- 42- Journal Quebec Gazette, 24.04.1817. - L'éruption du Tambora en 1815 aurait causé la perte de récoltes en 1816. Voir: *National Geographic Magazine*, November 2000, p.59.
- 43- Journal Le Canadien, 5.02.1834
- 44- Recensement de 1851, op. cit. (lors du recensement de 1831 seulement 26 % des terres étaient en culture).
- 45- Recensement de 1861, ANC.
- 46- Journal Quebec Gazette, 22.05.1844
- 47a- Greffe de Paschal Dumais, 28.06.1840 dépôt d'un *Procès verbal d'un cours d'eau passant sur le second rang et tombant dans la petite rivière passant sur le premier rang de Kakouna par Srs Simon Fraser et Bazile Côté cultivateurs et inspecteurs de clôture et fofsés de la paroisse St George de Kakouna, Comté de Rimouski*
- 47b- *Rent Roll of the Seigneurie of Rivière-du-Loup*, 14.02.1787, fonds Fraser, ANQ.
- 48-Greffes de Paschal Dumais, 2.12.1825 et de C. Huot 10.10.1826, ANQ.
- 49- Greffe de Paschal Dumais, 19.04 et 7.06.1824, ANQ.
- 50- Idem, 16.01.1822, 2.09.1828 et 7.04.1829, ANQ et recensement de 1851, ANC.
- 51- Greffe de Jean-Baptiste Pouliot, 28.04.1843, ANQ.
- 52- Idem, 10.07.1843, ANQ.
- 53- Recensement de 1851, ANC.
- 54- Greffes de Paschal Dumais, 29.01.1827 et d'Alexis Beaulieu, 19.11 et 26.11.1834, et 14.12.1835, ANQ.
- 55- Greffe de Jean-Baptiste Pouliot, 3.09.1849 et 10.08.1852, ANQ.
- 56- Greffes de François Talbot, 17.04.1843 et Jean-Baptiste Pouliot, 2.12.1843, ANQ.
- 57- Greffe de Thomas Pitt, 27.07.1808, ANQ.
- 58- Recensement de 1851, ANC.
- 59- Greffe de Paschal Dumais, 27.11.1827, ANQ.
- 60- Livres de comptes du marchand Henri-Joseph Sirois, collection famille Antonio Sirois
- 61- Recensements de 1851 et 1861, ANC.
- 62- Greffe de Paschal Dumais, 27.11.1827, ANQ.
- 63- Recensement de 1871, ANC.
- 64- Témoignages de Paul-Aimé Dumont, 1982 et Joseph Daris, 2001.
- 65- Beauvais Bérubé, *Rivière-du-Loup—Lointains Commencements—Longs Cheminements*, p. 248.
- 66-Greffe d'Alexis Beaulieu, 24.01.1838, ANQ.
- 67- Greffe de Jean-Étienne Fraser, 16.10.1843, ANQ.
- 68- idem. 4.10.1844, ANQ.
- 69- idem, octobre et novembre 1842, octobre et novembre 1843, octobre et novembre 1845, janvier, octobre et novembre 1845, ANQ.
- 70- Greffe de François Talbot, 8.03.1843, ANQ.
- 71- Journal Quebec Gazette, 16.02.1846
- 72- Journal Quebec Gazette, 2.03.1849
- 73- Journal Quebec Morning Chronicle, 2.07.1860
- 74- Journal Quebec Morning Chronicle, 9.08.1869
- 75- Idem, 6.08 et 26.07.1869. De 1200 à 1500 hommes sont employés par les constructeurs entre Rivière-du-Loup et Trois-Pistoles..
- 76- Journal L'Événement, 17.08.1871
- 77- Journal L'Événement, 21.02 et 11.03.1872
- 78- Témoignage d'Andrew Dunnigan, 2001.

- 79- Témoignages de Roger Leclerc, 1997, Joseph Daris et Antonin Lemieux, 2001.
- 80- Recensement de 1891, ANC et témoignage d'Antonin Lemieux, 2001.
- 81- Journal Le Saint-laurent 5.05.1960 Notes historiques sur Cacouna par Lambert Closse.
- 82- Témoignage d'Antonin Lemieux, 2001.
- 83- Journal Le Saint-Laurent 1.08.1940
- 84- Journal Le Saint-Laurent 22.11.1901
- 85- # 81120, juillet 1936, BPD.
- 86- # 83497, août 1936, BPD.
- 87- # 97533, février 1945, BPD.
- 88- André Dionne et al., *Essai d'histoire civile et sociale de Kakouna*, p. 62-63
- 89- Recensement de 1825, ANC.
- 90- Recensement de 1831, ANC.
- 91- Témoignage de Jean-Charles Dubé, 21.04.1995.
- 92- Recensements de 1825, 1831, 1851, 1861, 1871, 1881, 1891 et 1901, ANC.
- 93- Témoignage de Paul Bérubé, 1992.
- 94- Greffe de François Talbot, 12.01.1841, ANQ.



Source : David Crombie, photo : Mary Tudor Montizambert

Bibliographie

- * Dionne, André, Ginette Beaulieu, Yves Lebel, Nicole Dionne, Lynda Dionne, Suzanne Lebel, Christiane Dionne et Georges Pelletier. *Essai sur l'histoire civile et sociale de Kakouna* Perspectives-Jeunesse "Kakouna 1825", Cacouna, 1975, 151 p.
- * Bérubé Beauvais, *Rivière-du-Loup—Lointains Commencements—Longs Cheminements*. Société d'Histoire et de Généalogie de Rivière-du-Loup Inc. Rivière-du-Loup, 1993, 328 p.
- * Bouchette, Joseph, *Description Topographique de la province du Bas Canada avec des remarques sur le Haut Canada*. Londres, 1815.
- * Lebel, Réal, s.j. *Au Pays du Porc-épic — Kakouna*. Cacouna, Le Comité des fêtes de Cacouna, 1975, 296 p.
- * Robert Saindon et collaborateurs, *Les gens de Saint-Arsène*. 1989, 407 p.

